

Attention politique et processus de priorisation du débat climatique en Belgique depuis la fin des années 1980.

Grégory Piet
Spiral – Gouvernance et Société
Université de Liège
Boursier de Doctorat ARC

Pour citer cette présentation : Piet G. (2013), *Attention politique et processus de priorisation du débat climatique en Belgique depuis la fin des années 1980*, Formation “Management Stratégique Carbone”, 25 octobre, Université Catholique de Louvain (UCL).

Introduction, théories et hypothèses

(dans version finale de l’article, à venir)

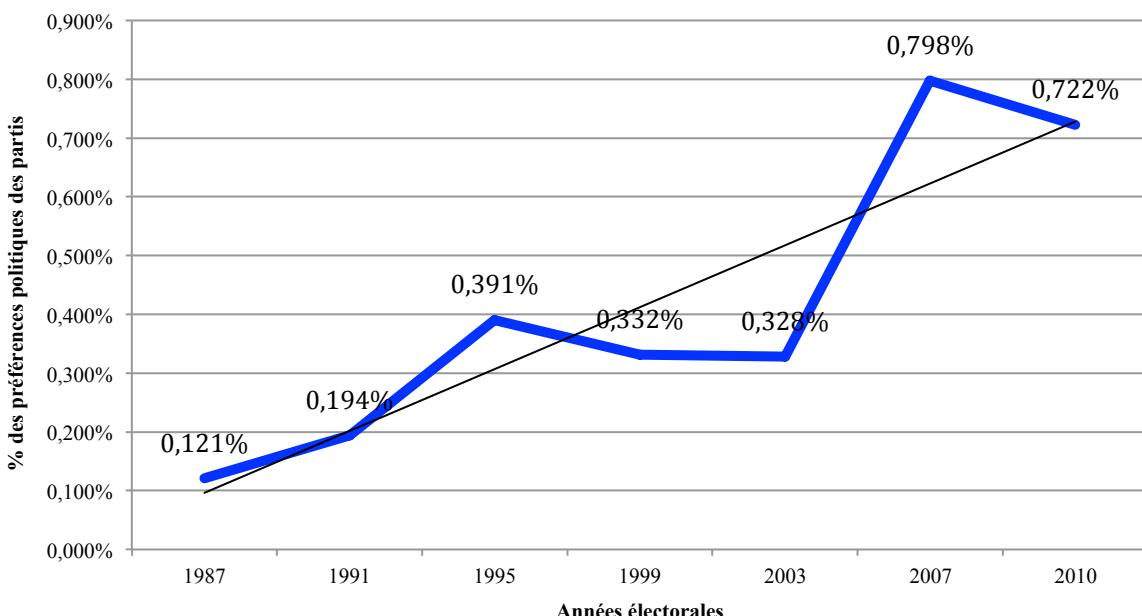
Résultats - (1) Attention politique

Les partis politiques belges

Au départ de la moyenne des préférences politiques répartie sur l’ensemble des programmes électoraux des partis politiques francophones et flamands depuis 1987 (Figure1), nous constatons que l’attention politique accordée au débat climatique est minime au sein des programmes électoraux. Toutefois, certains résultats peuvent déjà être mis en évidence. Premièrement, l’augmentation de la part du débat est réelle au sein des programmes politiques des partis depuis 1987 avec une augmentation de près de 600% sur 23 ans. Deuxièmement, il semble que trois paliers dans l’évolution du dossier climatique fédérale belge se distinguent. Un premier palier se situerait entre les élections fédérales de 1987 et de 1991, suivi d’un deuxième palier entre les élections fédérales de 1995 à 2003 et, enfin, un dernier palier marqué par une troisième évolution dans l’attention politique sur le débat climatique entre les élections fédérales de 2007 et 2010.

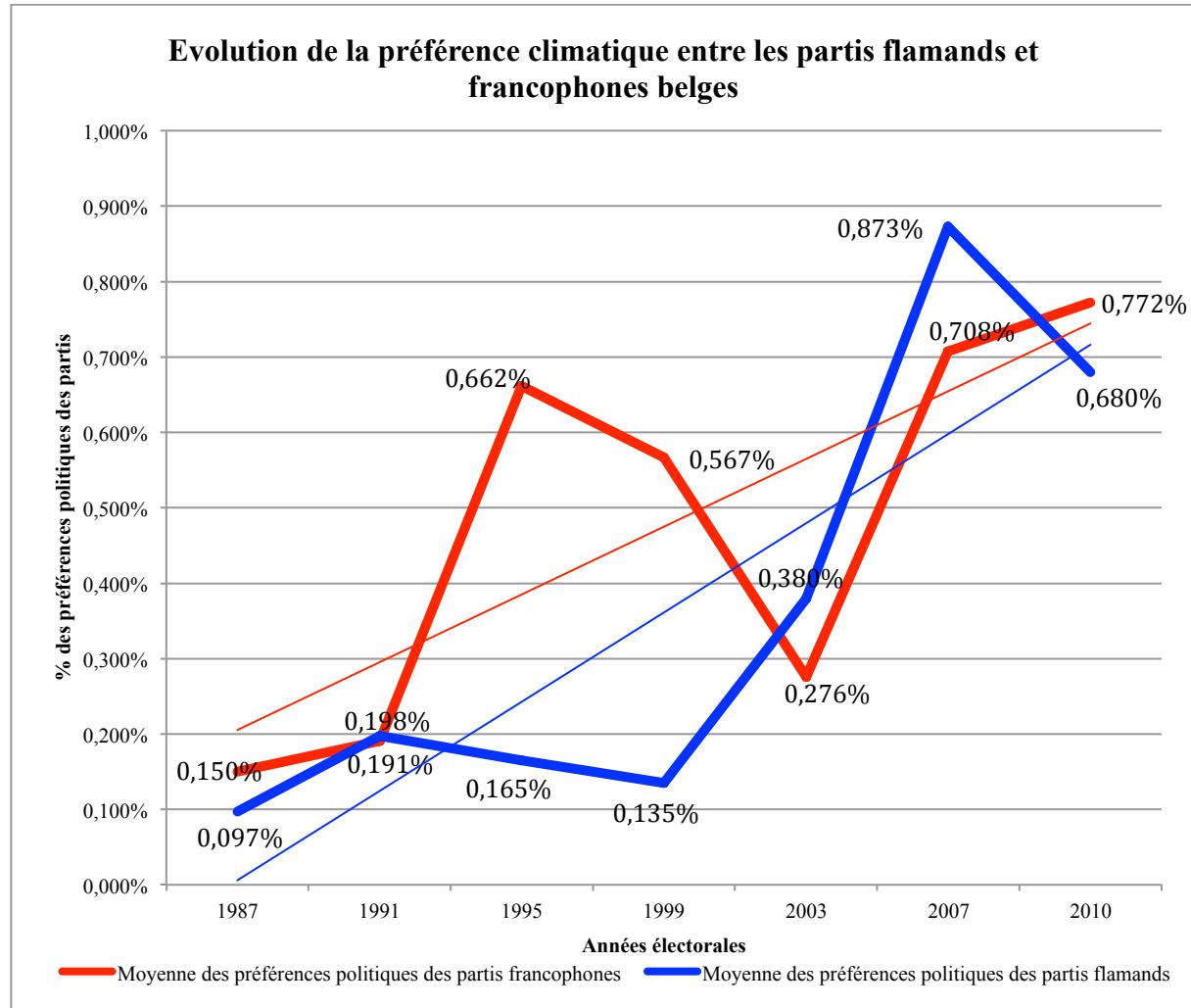
Figure 1 : préférences politiques des partis depuis 1987.

Moyenne des préférences politiques des partis réparties par année



Si nous déplaçons à présent l'analyse au niveau des différentes attentions politiques des partis entre l'évolution au sein du groupe des partis flamands et francophones belges (Figure2), nous constatons que, au niveau de l'évolution du débat politique sur le climat, la courbe de tendance linéaire des partis flamands tend à se distinguer de celle des partis francophones belges. En effet, tout d'abord, les augmentations entre la première (et plus petite) attention politique de 1987 et la plus importante de 2007 (pour les partis flamands) et de 2010 (pour les partis francophones) avoisinent les 900% pour les partis flamands et 500% pour les partis francophones belges. La courbe de tendance linéaire montre donc une augmentation plus forte au nord qu'au sud du pays par rapport à l'attention politique sur ce débat. Cela signifie également que la préférence climatique a été plus largement traitée par les partis francophones dès la fin des années 1980 ; et donc, une mise en attention politique plus tardive, globalement, au sein des partis flamands. Ensuite, ce que nous avions cru identifier comme trois paliers réguliers au niveau du débat politique belge sur le climat s'avère être deux évolutions distinctes au nord et au sud du pays. Le débat au sein des partis flamands semble mettre en avant deux temps forts et une période de transition : (1) de 1987 à 1999, (2) de 2007 à 2010 et (3) 2003 comme période de transition. Au Sud du pays, l'évolution du débat climatique semble beaucoup moins claire, plus « chaotique ». Il y a clairement une évolution, mais elle est marquée par une rupture – ce que ne connaît pas, apparemment, l'attention politique sur le débat climatique au sein des préférences politiques des partis flamands –, et trois périodes : (1) de 1987 à 1991, (2) de 1995 à 1999, (3) de 2007 à 2010 et (4) la rupture de 2003. Enfin, si nous recentrons l'analyse sur la situation actuelle – il sera intéressant de voir ce que va apporter les préférences politiques sur ce débat pour les prochaines élections de mai 2014 –, les résultats tendant à montrer que l'attention politique sur le climat, tant au nord qu'au sud du pays, se resserre dans une même proportion (0,74% au sein préférences politiques francophones et 0,7765% au sein des préférences politiques flamandes). De même, au niveau de la tendance de l'évolution du débat climatique, nous pouvons dire que, depuis 2003, la courbe de tendance est quasiment la même entre les deux groupes politiques.

Figure 2 : Evolution de la préférence climatique entre partis flamands et francophones depuis 1987.



Analysons à présent les tendances entre les partis et au sein d'un même groupe politique (francophone et flamand) et voyons comment se comporte chaque parti politique (Tableau1). Si nous nous concentrons, dans un premier temps, sur la moyenne de la préférence climatique pour chaque parti politique, nous remarquons que, respectivement, dans chaque groupe politique, les écologistes sont les premiers partis à porter de l'attention politique au débat climatique, et ce, loin devant les autres partis. La différence se porte déjà sur le deuxième parti après le groupe écologiste puisqu'il s'agit du PSC/CDH au sud du pays, et du SP/SP.A au nord du pays : avec deux fois moins d'attention à ce débat que la famille écologiste. Suivent, ensuite, au sein du groupe politique francophone, le PS, le PRL/MR, le FN et les FDF. Enfin, au sein du groupe politique néerlandophone, le CVP/CD&V, le PVV/VLD, la VU/N-VA et le VB complètent, dans cet ordre, le tableau1.

Tableau 1 : préférences politiques et moyenne par parti depuis les élections fédérales de 1987.

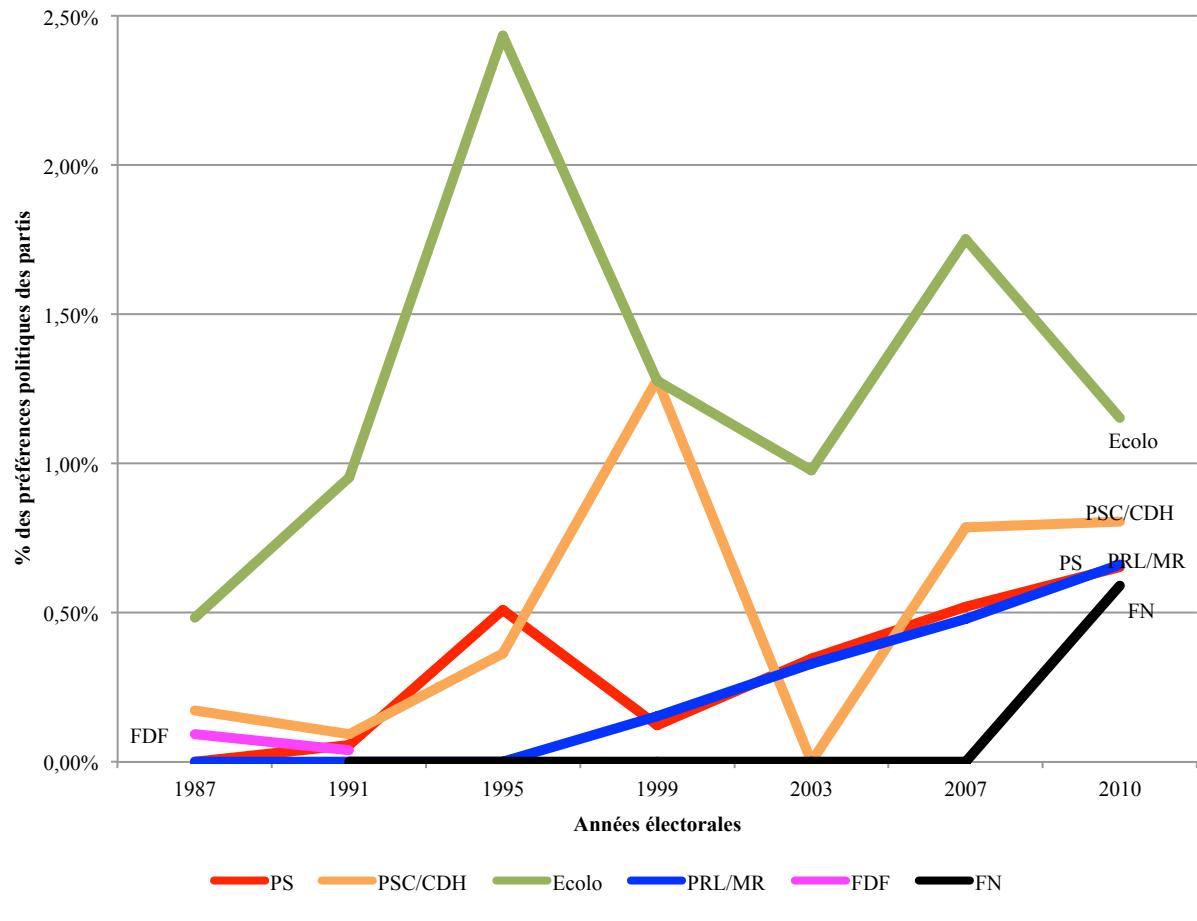
	PS	PSC/CDH	Ecolo	PRL/MR	FDF	FN	SP/SP.A	CVP/CD&V	Agalev/Groen	PVV/VLD	VU/NVA	VB
1987	0,000%	0,173%	0,483%	0,000%	0,093%		0,000%	0,000%	0,268%	0,000%	0,315%	0,000%
1991	0,056%	0,094%	0,954%	0,000%	0,039%	0,000%	0,155%	0,000%	0,504%	0,204%	0,322%	0,000%
1995	0,510%	0,364%	2,434%	0,000%		0,000%	0,000%	0,075%	0,726%	0,000%	0,139%	0,050%

1999	0,124%	1,281%	1,277%	0,153%	0,000%	0,000%	0,000%	0,581%	0,153%	0,078%	0,000%
2003	0,346%	0,000%	0,977%	0,330%	0,000%	0,000%	0,386%	0,034%	0,813%	0,882%	0,165%
2007	0,521%	0,787%	1,752%	0,479%	0,000%	1,219%	0,851%	2,393%	0,231%	0,433%	0,109%
2010	0,653%	0,805%	1,153%	0,661%	0,590%	0,980%	0,953%	1,290%	0,412%	0,057%	0,390%
Moyenne	0,316%	0,500%	1,290%	0,232%	0,044%	0,098%	0,391%	0,273%	0,939%	0,269%	0,215%
											0,078%

Si nous analysons, dans un deuxième temps, l'évolution de la préférence politique du débat climatique au sein du groupe politique francophone en particulier (Figure3), nous relevons directement une absence de cohérence dans le dossier climatique et dans la manière dont les partis francophones tendent à lui donner une certaine attention politique. Ecolo est de loin, pour chaque période (à l'exception de 1999 où il est rejoint par le PSC), le premier parti à porter de l'attention au débat climatique. On constate également que le PSC/CDH passe de 1,28% d'attention politique en 1999 à 0% en 2003, montrant, au même titre qu'Ecolo – même si l'attention politique sera toujours effective dans leur cas – un haut niveau de variabilité et de volatilité au niveau de leur préférence politique sur le débat climatique. Le PS – même s'il situe son attention à un niveau moindre que les deux premiers partis analysés – semble plus cohérent et avoir une attention politique moins volatile sur ce débat avec une quasi constante depuis 1991 et constante depuis 1999. Le MR – même s'il ne vient à s'intéresser, en termes de préférences politiques, au débat climatique qu'à partir de 1995 (1987 pour Ecolo et PSC et 1991 pour le PS) – montre une évolution constante depuis cette date. Son attention politique n'a en effet jamais été relâchée comme nous avons pu le noté, par exemple, au CDH ou, dans un moindre mesure, au PS. Les FDF, par contre, suivent une courbe de tendance inverse au MR. Présentant une attention politique sur le climat en 1987 et 1991, la thématique sera pourtant absente, comme le CDH, en 2003. Notons toutefois que l'analyse pour ce parti est à nuancer car il ne s'agit ici que de l'analyse des préférences lorsqu'il présente un programme électoral seul et non au sein du MR, comme ce fut le cas en 1995, 1999, 2007 et 2010. Enfin, totalement absent du débat climatique, le FN n'accordera une première attention politique à ce débat qu'en 2010.

Figure 3 : Evolution de la préférence climatique au sein des programmes électoraux des partis francophones.

Evolution de la préférence climatique au sein des programmes électoraux des partis francophones belges



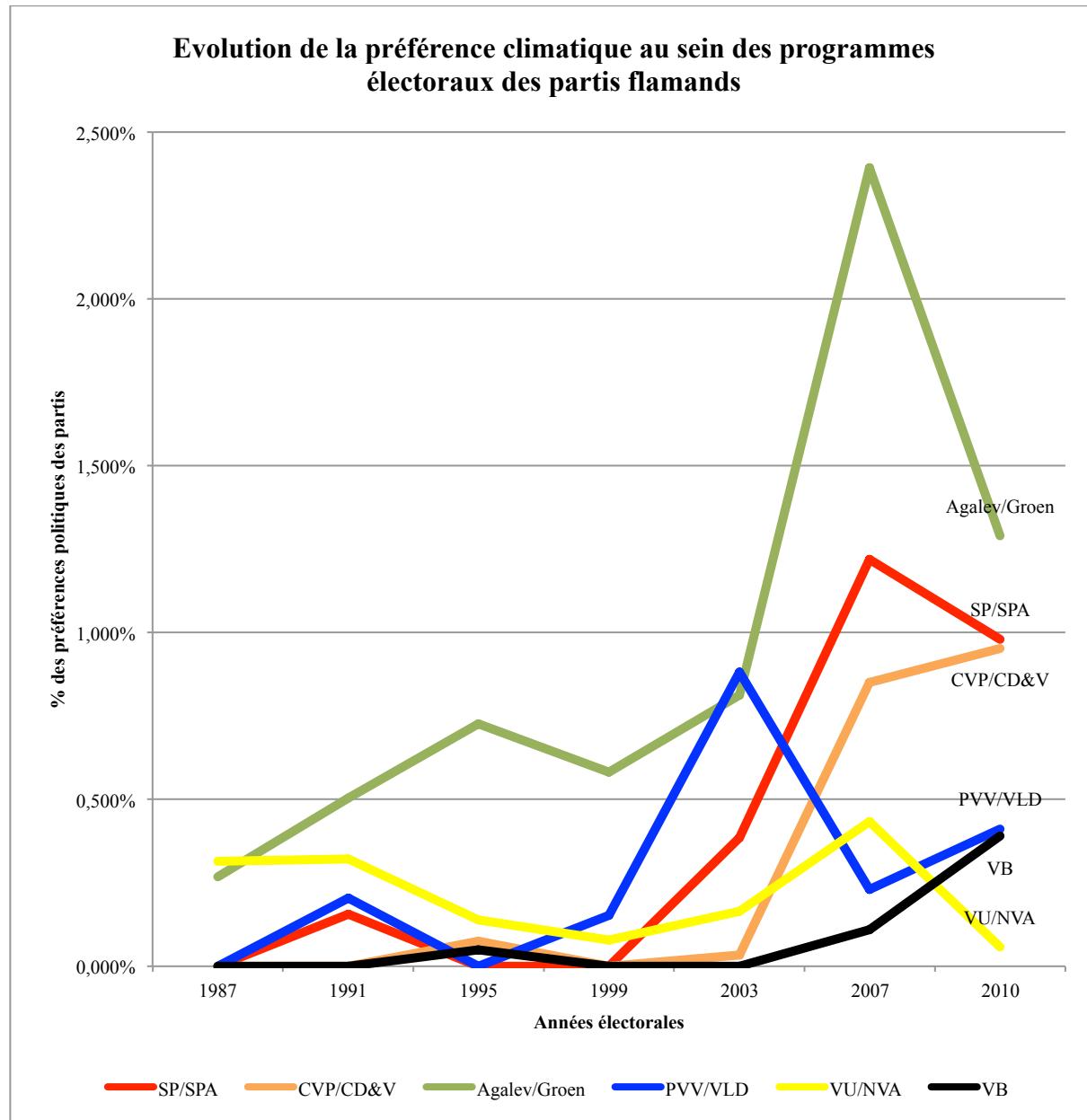
Continuons l'analyse et passons à présent du côté du groupe politique flamand (Figure 3bis). De manière générale, Agalev/Groen est également de loin le premier parti flamand à porter une attention politique au débat climatique. Par rapport à l'évolution relevée au sud du pays, les plus fortes attentions politiques se concentrent toutes entre 2003 et 2010. Il y a donc avant cette date une tendance générale montrant une moindre attention politique avec des pics d'attention politique beaucoup plus marqués dans les programmes des partis flamands. Les périodes d'attention semblent également quelque peu différer entre les deux groupes politiques avec un pic plus important en 1991 dans les programmes politiques flamands et à l'inverse, une attention plus importante en 1995 dans les programmes politiques francophones. Enfin, de part et d'autre, est identifiée une même tendance à la hausse entre 2007 et 2010.

Au niveau du groupe politique linguistique flamand, 1987 est une année qui ne voit une préférence politique sur le débat climatique que chez Agalev et à la VU. Il faut attendre les élections suivantes de 1991 pour voir quatre partis sur six (absence au CVP et au VB) marquer de l'attention politique au climat. De manière assez intéressante, la tendance s'inverse aux élections de 1995 avec une attention politique chez Agalev, VU, CVP et VB et une absence de débat politique sur le climat au SP et au PVV. Seuls deux partis ont toujours conservé une attention politique particulière au débat climatique : Agalev/Groen et VU/N-VA, malgré des courbes de tendance totalement opposées. En effet, la tendance va *crescendo*

chez Agalev/Groen, tandis qu'elle s'inverse chez VU/N-VA, et ce, malgré un faible pic en 2007 – nous y reviendrons.

Enfin, nous constatons globalement un tournant en 1999, puisqu'à partir de cette élection, le débat climatique ne quittera plus l'attention des acteurs politiques et le processus de priorisation du débat climatique (Figure 7) – nous y reviendrons également. Par ailleurs, sur ce point – à l'exception du CDH –, l'évolution du débat politique sur le climat est donc assez similaire tant au nord qu'au sud du pays.

Figure 3bis : Evolution de la préférence climatique au sein des programmes électoraux des partis flamands.



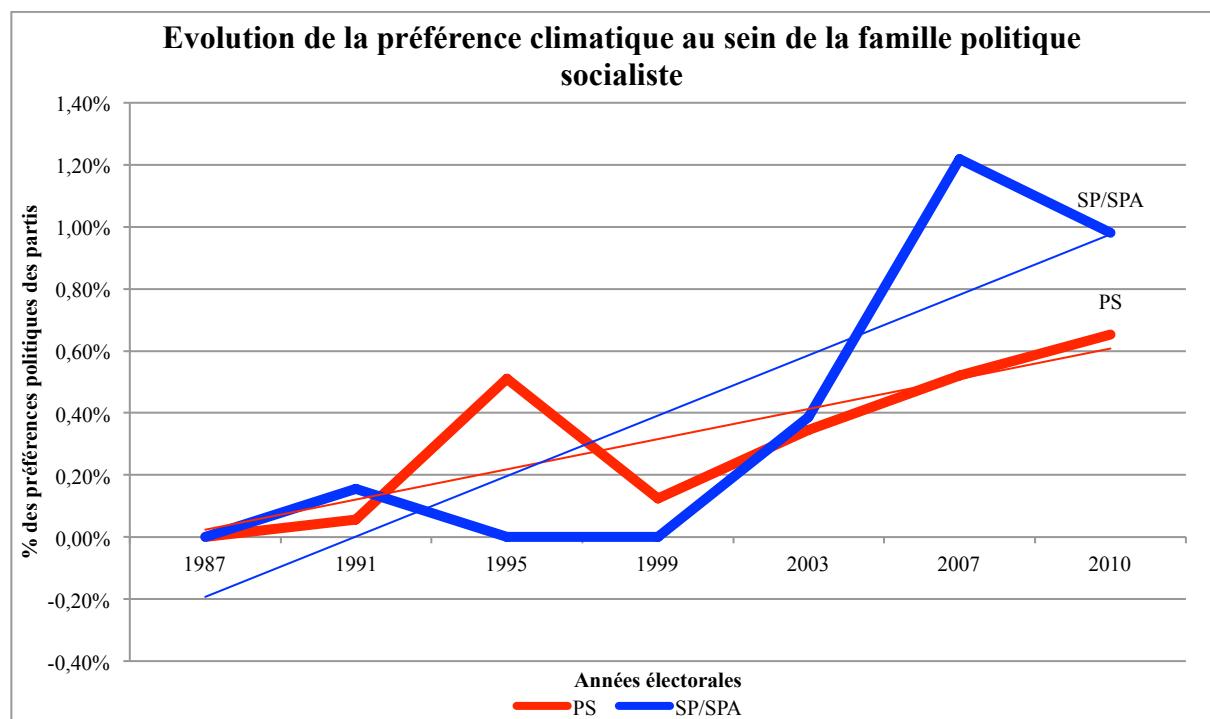
Est-il possible, toutefois, de trouver des logiques d'attention politique similaires au sein de même famille politique ?

- La famille politique socialiste

L'élément le plus marquant au sein de la famille socialiste (Figure4a) est la courbe linéaire de tendance. Elle montre, en effet, une évolution beaucoup plus forte dans le cas du SP/SP.A, marquée par une intensification de l'attention politique sur le débat climatique depuis 1999, et ce, sans discontinuer. Une évolution d'autant plus importante qu'elle passera, au SP/SP.A, de 0% à 1,219% en deux élections (1999 à 2007). A la différence, le PS aura une évolution, certes, moins forte et moins soudaine, mais une attention politique plus constante puisque depuis 1991, elle est croissante, quasiment sans discontinuer, et surtout, ne sera plus jamais relâchée – même si l'année électorale 1999 sera marquée par une baisse de l'attention. Cependant, plus que la baisse de l'attention en 1999, il s'agira davantage de comprendre dans l'analyse des composantes de la préférence climatique ce qui a pu produire un tel pic en 1995 – pic que l'on retrouve, pour rappel, également chez Ecolo. Cette famille politique accordera, par contre, au même moment lors de l'élection de 1991, une attention politique au débat climatique. Mais, là où le PS ne relâchera plus son attention politique, le SP le fera entre les élections de 1995 et 1999 comprises.

Dans un premier temps, les tendances au sein de cette famille politique semblent en effet relativement différentes puisque le seul point commun que nous pouvons relever est une attention politique constante à partir de 1999 ; or, cette tendance nous le retrouvons presque chez tous les partis politiques belges qu'ils soient flamands ou francophones. Il importera donc, dans un deuxième temps, d'affiner notre analyse en analysant la corrélation entre les sous-codes thématiques (voir la partie sur processus de priorisation) du débat climatique au sein de cette famille politique socialiste.

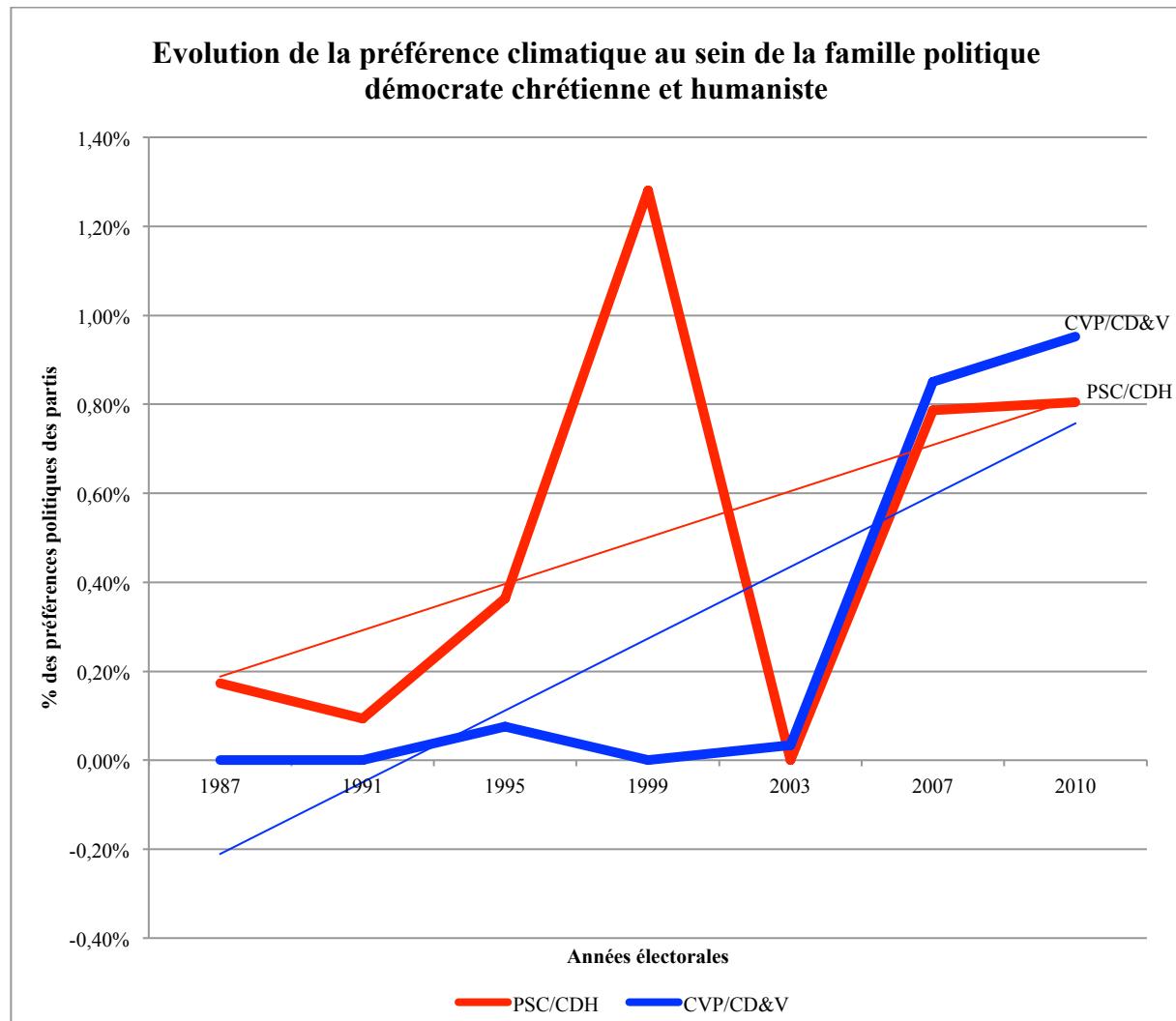
Figure 4a : Evolution de la préférence climatique au sein de la famille politique socialiste



- La famille politique sociale-démocrate-chrétienne (CVP/CD&V, PSC) et humaniste (CDH)

Au sein de la famille politique sociale-démocrate-chrétienne (CVP/CD&V, PSC) et humaniste (depuis le changement de nom et d'orientation philosophie du PSC vers le CDH en 2002), les courbes de tendance sont relativement proches entre ces deux partis – d'autant plus lorsqu'elles se sont comparées à celles de la famille politique socialiste. On distingue clairement deux moments dans l'attention politique au sein de cette famille politique : avant 2003 avec très peu de correspondances entre les deux partis et après 2003 avec une tendance à la hausse presque identique. A nouveau, de manière générale, les partis francophones – et le CDH en est un nouvel exemple – débutent plus tôt leur attention politique qui tend à se maintenir de manière croissance depuis 1987. A l'inverse, les partis flamands tendent à une plus forte tendance à la hausse depuis 2003 – et le CD&V ne fait pas exception. Comme constaté au sein de la famille politique socialiste, la courbe linéaire de tendance a une croissance plus forte au CVP – tendance due notamment au fait qu'avant 1995, ce parti ne porte aucune attention politique au débat climatique – et une attention plus longue au PSC/CDH.

Figure 4b : Evolution de la préférence climatique au sein de la famille politique chrétienne/humaniste.

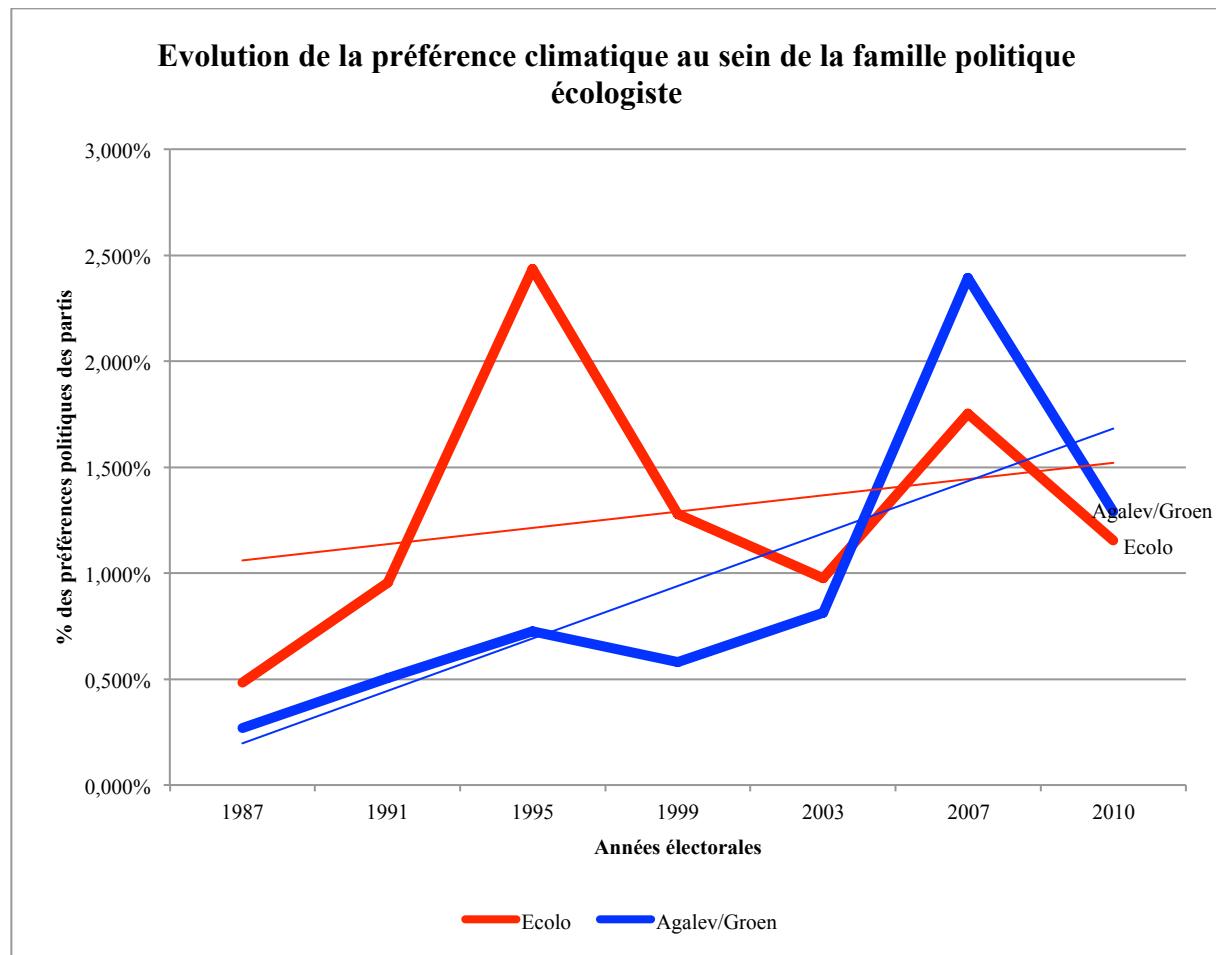


- La famille politique écologiste

Le premier élément très intéressant qui transparaît de la famille écologiste (Figure4c) repose sur le fait que l'attention politique depuis 1987 n'a jamais été relâchée tant au nord qu'au sud du pays. En effet, dès 1987, le débat climatique est porté par cette famille politique au sein de leurs programmes électoraux respectifs. De même, les deux pics qui marquent l'évolution de leur attention politique se produisent au même moment lors des élections de 1995 et de 2007. Par contre, ils se distinguent tous deux par leur intensité : plus fort chez Ecolo en 1995 et plus fort chez Groen en 2007. Une évolution de l'attention très proche, donc, marquée par une faible différence, à l'exception de l'élection fédérale de 2003 où l'attention politique chez Ecolo diminue un peu par rapport à l'élection précédente de 1999 contre, une croissance continue chez Agalev/Groen entre 1999 et 2007. Enfin, un dernier élément à relever repose à nouveau – comme pour les familles politiques précédentes – sur la courbe linéaire de tendance plus forte chez les partis flamands – qui s'explique ici essentiellement par l'intensité distincte entre les deux pics de 1995 et 2007 et non par l'évolution temporelle de l'attention politique.

A ce stade de notre analyse, nous pouvons donc considérer cette famille politique comme la famille-référence quant à l'attention politique au débat climatique et à son évolution.

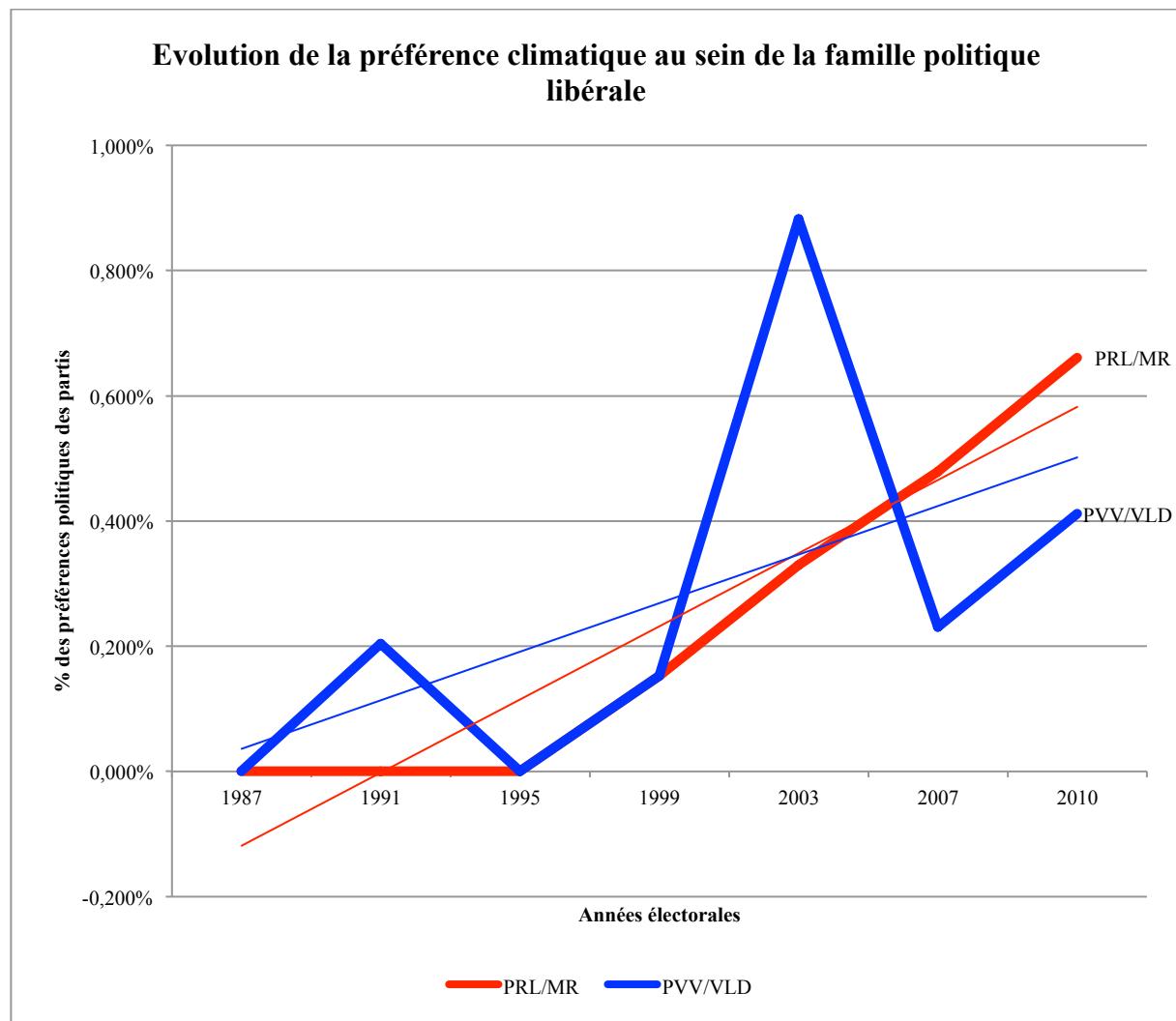
Figure 4c : Evolution de la préférence climatique au sein de la famille politique écologiste.



- La famille politique libérale

La famille politique libérale (Figure4d) est certainement celle qui révèle le plus de différences entre les deux parties du nord et du sud du pays et sur l'attention politique que ces deux partis portent au débat climatique. Premièrement, l'attention politique – si elle est absente, de part et d'autre, en 1987 – ne connaît pas la même évolution. En effet, le PRL ne commencera à s'intéresser au débat politique qu'à partir des élections de 1995 contre une élection plus tôt dans le cas du PVV. Deuxièmement, à la différence des toutes les autres familles politiques les résultats de l'analyse des courbes linéaires de tendance s'inversent. Le PRL/MR a une courbe de tendance plus forte, et ce, pour plusieurs raisons : (1) le début plus tardif dans l'attention politique au PRL/MR, (2) une évolution sans discontinuer depuis 1995 au PRL/MR, (3) des pics et des creux très marqués au PVV/VLD.

Figure 4d : Evolution de la préférence climatique au sein de la famille politique libérale.

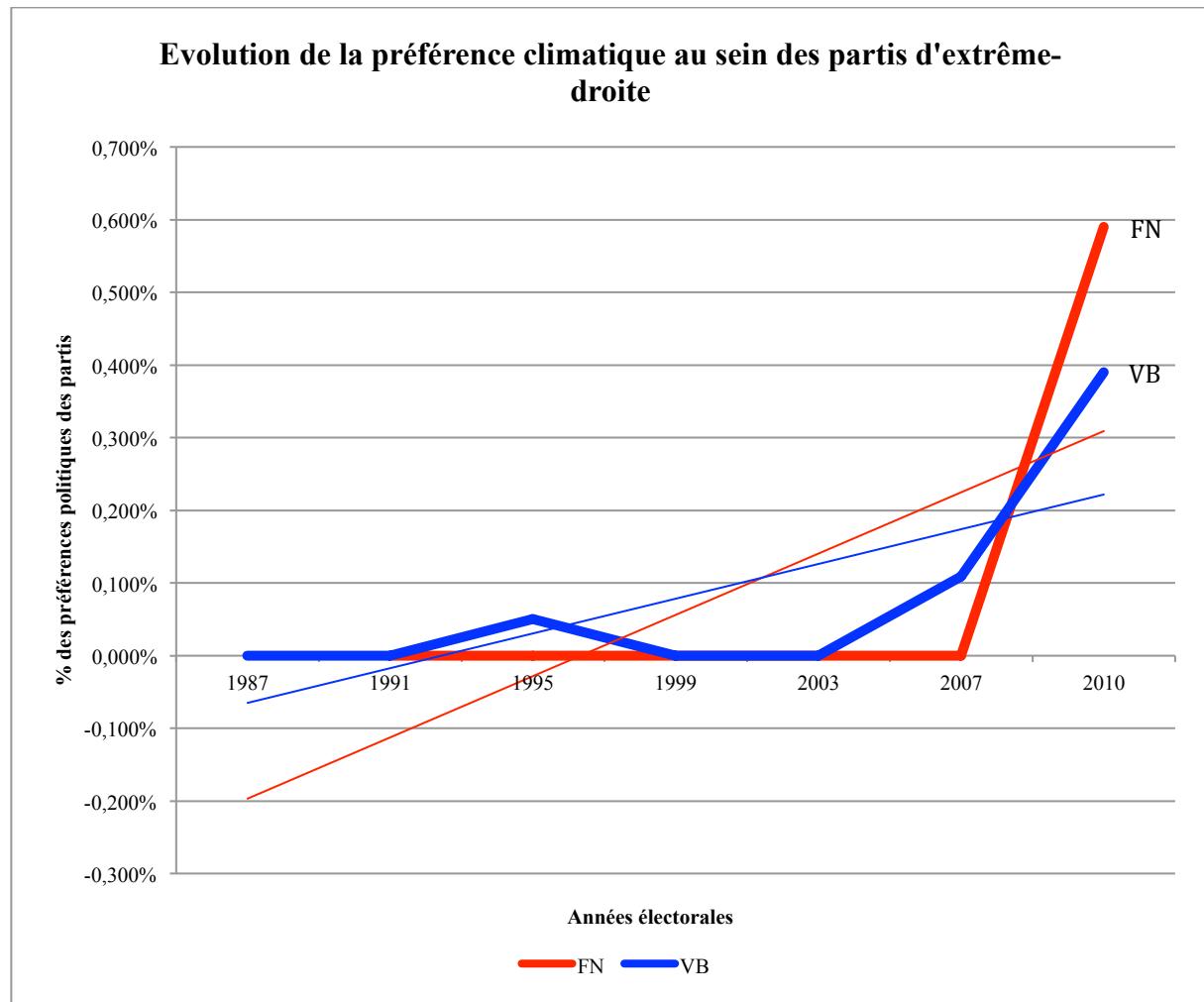


- Groupes politiques d'extrême-droite et régionaliste

Enfin, deux autres groupes de partis – même s'ils ne peuvent être classés comme familles politiques puisque, notamment, la N-VA et les FDF sont adversaires politiques aux niveaux fédéral et régional bruxellois – peuvent être mis en avant : les partis d'extrême-droite et les partis régionalistes.

Dans le cas des partis d'extrême-droite (Figure5a) comme le FN et le Vlaams Belang/Vlaams Blok (VB), sans vouloir les comparer nécessairement, nous constatons qu'ils ont une évolution assez similaire avec une attention politique sur le débat climatique soit complètement absente dans le cas du FN, soit extrêmement faible entre 1987 et 2007 dans le cas du VB (moins de 0,11% du programme électoral en 2007) et une petite évolution en 2010 avec la première marque d'attention politique dans le cas du FN.

Figure 5a : Evolution de la préférence climatique au sein des partis d'extrême-droite.



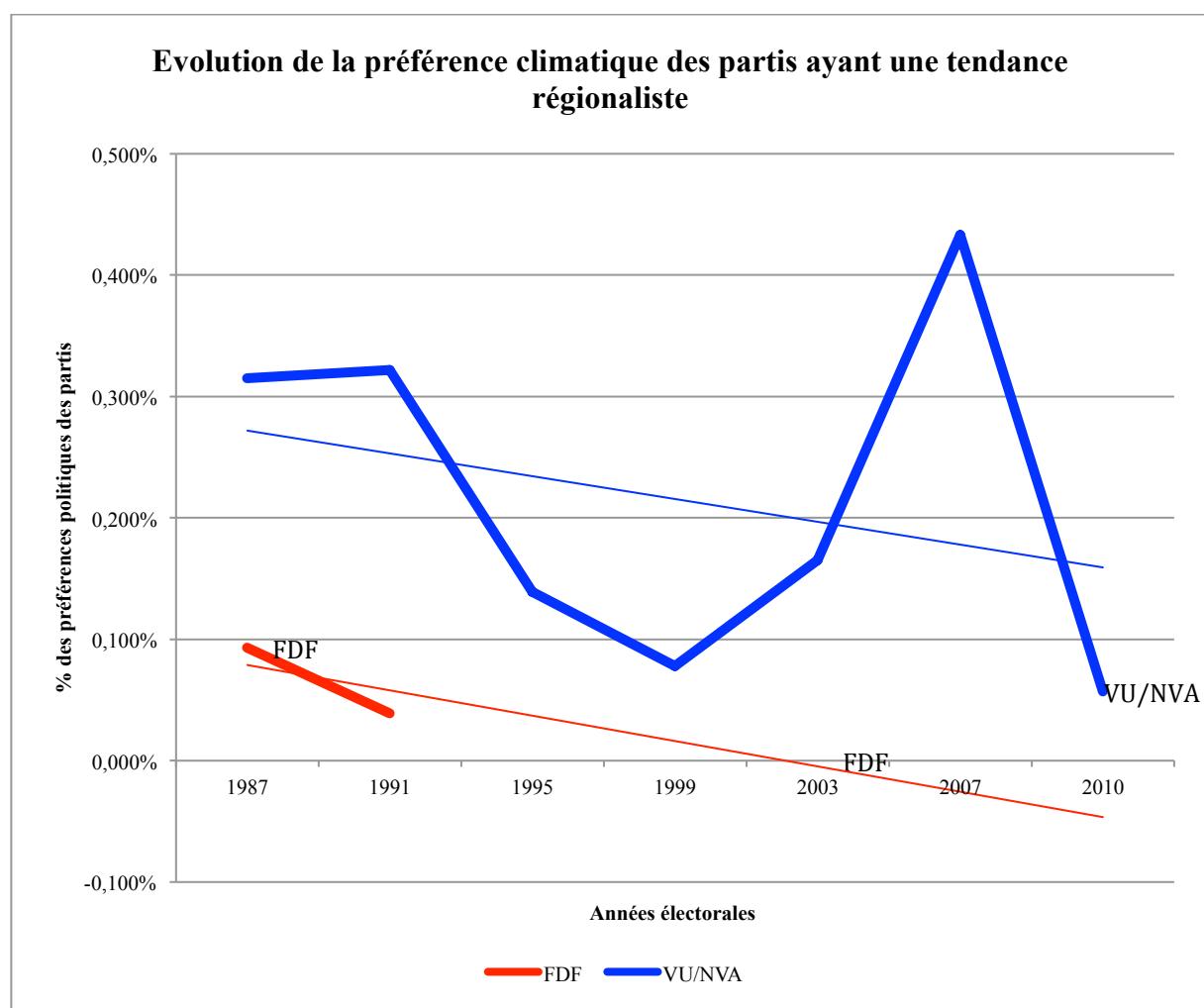
Enfin, dans le cas de l'analyse des tendances et de l'attention politique au débat climatique de partis dits « régionalistes » comme la N-VA et les FDF (Figure5b), il convient, dans un premier temps, de prévenir sur la faiblesse des résultats puisque dans le cas de la Volksunie et de la N-VA nous les avons regroupés au sein d'une même courbe et au sein d'une même étiquette de parti, considérant que l'une étant l'évolution de l'autre. Ensuite, dans l'analyse de l'attention politique chez les FDF, nous avons basé nos résultats exclusivement sur les élections où les FDF se présentaient seuls aux élections (1987, 1991 et 2003), sans être inclus au sein d'une coalition libérale MR ou PRL-FDF-MCC avec un programme électoral commun comme ce fut le cas en 1995, 1999, 2007 et 2010.

Dans un second temps – et après avoir précisé les limites de l'analyse –, un élément reste toutefois intéressant à constater quant à l'évolution de l'attention politique au débat

climatique au sein de ces partis puisque les courbes linéaires de tendance sont quasiment identiques. Elles sont toutes les deux décroissantes et se distinguent radicalement des courbes de tendances linéaires des autres partis et familles politiques du pays.

L'analyse de l'attention politique à ce sujet lors des prochaines élections fédérales de 2014 sera certainement plus éclairante, notamment, dans le cas des FDF qui s'y présentent seuls. De même, les élections fédérales de 2010 marquent une chute considérable de l'attention politique de la N-VA sur le débat climatique. Cela peut se justifier par un contexte électoral particulier en 2010 avec la crise de l'Etat fédéral, la réforme de l'Etat et la crise économique, mais ce n'est certainement pas l'unique explication. Il sera donc intéressant de voir si ce niveau d'attention historiquement bas pour la N-VA (le plus bas niveau d'attention politique de la N-VA en 2010 depuis 1987) se confirme lors des élections fédérales 2014.

Figure 5b : Evolution de la préférence climatique au sein des partis à tendance « régionale ».



Proximité entre les partis politiques

A présent que nous avons montré les tendances au sein de familles politiques belges et de partis se positionnant sur une même orientation politique (extrême-droite, d'un côté, et partis régionalistes, de l'autre), il semble intéressant de compléter ces premiers résultats par la présentation des corrélations entre tous les partis politiques belges depuis les élections fédérales de 1987 (Tableau2).

Tout d'abord, au niveau des familles politiques, les coefficients de corrélation tendent à confirmer nos premiers résultats et constats. Si les partis au sein des familles écologiste et sociale-démocrate-chrétienne/humaniste montrent des corrélations très fortes (coefficient de corrélation : 0,80), les partis politiques des familles libérale et socialiste s'inscrivent dans des corrélations plus faibles même si elles restent relativement élevées (respectivement, coefficient de corrélation de 0,53 et 0,59). Au niveau de l'extrême-droite (VB et FN), le coefficient de corrélation est de 0,69 – ce qui vient confirmer la tendance que nous retrouvions précédemment – et, au niveau des partis régionalistes le coefficient de corrélation se situe presque au même niveau que les partis des familles politiques sociale-démocrate-chrétienne/humaniste et écologiste (0,76) – ce qui confirme également la tendance mise en exergue précédemment.

Ensuite, si nous comparons les partis politiques se trouvant au sein d'un même groupe linguistique, il est intéressant de relever que la corrélation la plus forte sur l'attention politique portée au débat climatique se trouve entre le PSC/CDH et le PRL/MR avec le plus haut coefficient de corrélation (0,90) identifié entre tous les partis politiques belges. Le PS a une corrélation relativement forte (plus de 0,5 de coefficient de corrélation) avec trois partis politiques : PSC/CDH, Ecolo et PRL/MR. Le PRL/MR suit plus ou moins la même tendance avec une corrélation assez forte avec trois autres partis politiques : PS, PSC/CDH et Ecolo. Le PSC/CDH, quant à lui, suit une tendance quelque peu différente, puisqu'il ne révèle une corrélation assez forte qu'avec deux partis politiques au sein du même groupe linguistique : le MR et le PS. Son attention politique au débat climatique se distingue beaucoup plus d'Ecolo que peuvent le faire le MR et le PS. Par contre, le PSC/CDH trouve une corrélation assez forte avec les FDF. Cela se justifie notamment par l'absence d'attention politique en 2003 tant chez les FDF qu'au CDH. En dehors de cette corrélation assez forte avec le CDH, aucune autre corrélation ne peut être relevée entre les FDF et un parti politique du même groupe politique. Le FN, quant à lui, n'a aucune corrélation forte avec les autres partis politiques francophones, ce qui se justifie par son absence d'attention politique sur le débat climatique entre 1987 et 2007 (inclus).

Au sein du groupe politique flamand, nous relevons également différentes corrélations intéressantes entre les partis politiques quant à leur attention politique sur le débat climatique. La première se situe entre Agalev/Groen et SP/SP.A (coefficient de corrélation : 0,82). Cette corrélation dénote notamment par le fait qu'elle est plus élevée que toutes les corrélations entre partis de mêmes familles politiques. Si nous comparons les corrélations parti politique par parti politique, nous constatons que Agalev/Groen est assez fortement corrélé (plus de 0,5 de coefficient de corrélation) avec trois autres partis politiques : SP/SP.A, CVP/CD&V et VU/N-VA. C'est exactement la même tendance pour le SP/SP.A (Agalev/Groen, CVP/CD&V et VU/N-VA), tandis que le CVP/CD&V n'a de coefficient de corrélation relativement fort qu'avec Agalev/Groen et SP/SP.A. Le cas du PVV/VLD est également très intéressant car il se place à la marge des autres partis de son groupe linguistique puisqu'il ne révèle que des corrélation faible (moins de 0,5). Nous notons exactement la même tendance au VB pour lequel les corrélations relevées avec un autre parti du même groupe politique linguistique restent très faibles (moins de 0,5). Enfin, la VU/N-VA est relativement fortement corrélée avec l'attention politique du SP/SP.A et d'Agalev/Groen.

Enfin, si nous croisons les partis de différents groupes politiques linguistiques entre eux, plusieurs corrélations intéressantes sont à relever. La première se situe entre le PRL/MR et le CVP/CD&V. Cela semble logiquement se déduire également de la proximité entre les partis politiques de la famille sociale-démocrate-chrétienne/humaniste et de cette même proximité entre le PRL/MR et le PSC/CDH quant à l'attention politique portée au débat climatique. La deuxième se trouve entre les FDF et la VU/N-VA (coefficient de corrélation : 0,76) avec une

corrélation assez forte, se situant quasiment au même niveau que ce que nous pouvons retrouver au sein des familles politiques écologistes ou sociale-démocrate-chrétienne/humaniste, par exemple. La dernière information à relevé est la corrélation assez élevée également entre le FN et le VB (0,69) alors qu'aucun des deux partis politiques n'avaient de corrélations significatives au sein de leur groupe politique linguistique respectif.

Tableau 2 : coefficient de corrélation entre les partis politiques belges.

	PS	PSC/CDH	Ecolo	PRL/MR	FDF	FN	SP/SP.A	CVP/CD&V	Agalev/Groen	PVV/VLD	VU/NVA	VB
PS	0,6224	0,6683	0,5704	-0,06329	0,1665	0,5970	0,6246	0,7128	0,5479	0,4267	0,3223	
PSC/CDH		0,4747	0,9043	0,61511	0,3529	0,6316	0,8060	0,5891	0,4759	0,4197	0,4194	
Ecolo			0,6081	-0,01589	0,0004	0,6482	0,5194	0,8079	0,3155	0,5691	0,0358	
PRL/MR				-0,05847	0,3540	0,6056	0,8022	0,6235	0,5348	0,4366	0,2696	
FDF					-	0,4001	-0,0330	0,4595	-0,0687	0,7629		-
FN						-0,0166	0,1890	0,0120	0,2438	0,0303	0,6916	
SP/SP.A							0,6510	0,8246	0,2672	0,6159	0,1060	
CVP/CD&V								0,6843	0,4829	0,4370	0,1220	
Agalev/Groen									0,4307	0,6990	0,0856	
PVV/VLD										0,1865	0,2113	
VU/NVA											0,0052	
VB												

Résumé Résultats (1)

L'analyse vient de montrer que les partis politiques ont porté une attention politique au débat climatique depuis la fin des années 1980. Ils ne le font, par contre, pas tous avec la même attention politique continue depuis 1987. De même, ils ne le font pas tous en même temps, mais la majorité d'entre eux le font de manière croissante – excepté les partis à tendance régionaliste.

Résultats - (2) Priorisation politique

Voyons à présent comment et quand cette attention politique initiale se transforme petit à petit en une priorisation politique, autrement dit, comment et quand s'effectue le passage de l'attention politique (programmes électoraux) à un processus de priorisation du débat climatique que nous retrouvons au sein des accords de gouvernement et des déclarations gouvernementales. Il s'agit donc de prendre en compte le caractère évolutif de l'attention politique vers une priorisation politique d'un débat particulier comme le changement climatique.

Indicateurs climatiques et priorisation politiques

Pour ce faire, il nous intéresse à présent de voir comment cette attention politique se ventile entre différents indicateurs climatiques que nous avons développé afin de simplifier l'identification de sous-thématiques liés au débat climatique générale et qui permettront par la suite de comprendre comment cette attention politique se priorise. Pour réaliser cette analyse,

nous avons donc créé quatorze indicateurs (ou catégories) construits sur base de mots et expressions permettant de « détricoter » le débat climatique :

- Catégorie « général » : il s'agit de voir si les acteurs politiques mobilisent les mots et expressions associées au « changement climatique » ou à la « politique climatique » de manière générale ;
- Catégorie « réchauffement climatique, température et montée des océans » : il s'agit ici de distinguer le « changement climatique » (en lien avec la température globale et le niveau des océans) du « réchauffement climatique » afin de voir comment les deux notions ont évolué et ont été mobilisées, peut-être différemment, par les acteurs politiques ;
- Catégorie « air, atmosphère et ozone » : nous avons remarqué que les notions, les mots et les expressions évoluaient à travers le temps. Il semblait donc intéressant de voir également comment cette variable évolue au sein du débat climatique et dans l'usage des mots et expressions chez les acteurs politiques ;
- Catégorie « émissions et gaz à effet de serre » : il s'agit d'un débat supposé majeur au sein du débat climatique. Il semble essentiel de le distinguer des autres catégories afin de prendre la mesure de son évolution temporelle et de son importance dans le processus de priorisation ;
- Catégorie « justice climatique » : il s'agit certainement d'une nouvelle catégorie à suivre, marquant peut-être une évolution dans la considération climatique et l'activité humaine ;
- Catégorie « conférence, sommet et accord » : le débat climatique a été bercé, nourri par l'évolution internationale des sommets, accords et conférence internationale (Piet, 2013), il sera dès lors important d'en prendre la mesure dans les discours des acteurs politiques et dans leur attention politique autant que de leur insertion au sein du processus de priorisation du débat climatique ;
- Catégorie « urgence, défi, danger et crise climatique » : un débat intéressant posé au sein du débat climatique repose sur la manière dont les acteurs politiques lient « changement climatique » et toutes les notions, mots et expressions dérivés du « danger » ou du « catastrophisme » (voir, par exemple, « Pour un catastrophisme éclairé », Dupuy, 2002). Il semble donc important de voir l'évolution du débat climatique au regard de l'indicateur de cette « mise en urgence » ou « mise en danger » sur le débat climatique ;
- Catégorie « réfugiés climatiques » : il s'agit également d'un indicateur assez récent lié à l'évolution du débat et aux impacts et conséquences climatiques sur l'Homme et ses activités ;
- Catégorie « cycle climatique » : cet indicateur est intéressant car il marque la critique de la posture certainement majoritaire au sein de l'attention politique portée au débat climatique. Il ouvre la porte au climato-scepticisme et la remise en cause, au niveau des acteurs politiques, du changement climatique ;
- Catégorie « acteurs du climat » : l'indicateur reprend l'ensemble des intervenants, experts, scientifiques, groupes politiques, etc. travaillant sur le climat et venant certainement nourrir l'attention politique sur le débat climatique et son processus de priorisation ;
- Indicateur « climatosceptique » : l'indicateur compte un nombre d'acteurs identifiés comme tel ;
- Catégorie « adaptationniste » : l'indicateur prend un compte soit la critique que peuvent formuler certains climatosceptiques à l'encontre d'autres acteurs défendant l'adaptation de nos sociétés face au changement climatique, soit la posture de certains acteurs de privilégier la prise en compte de l'adaptation au changement climatique dès

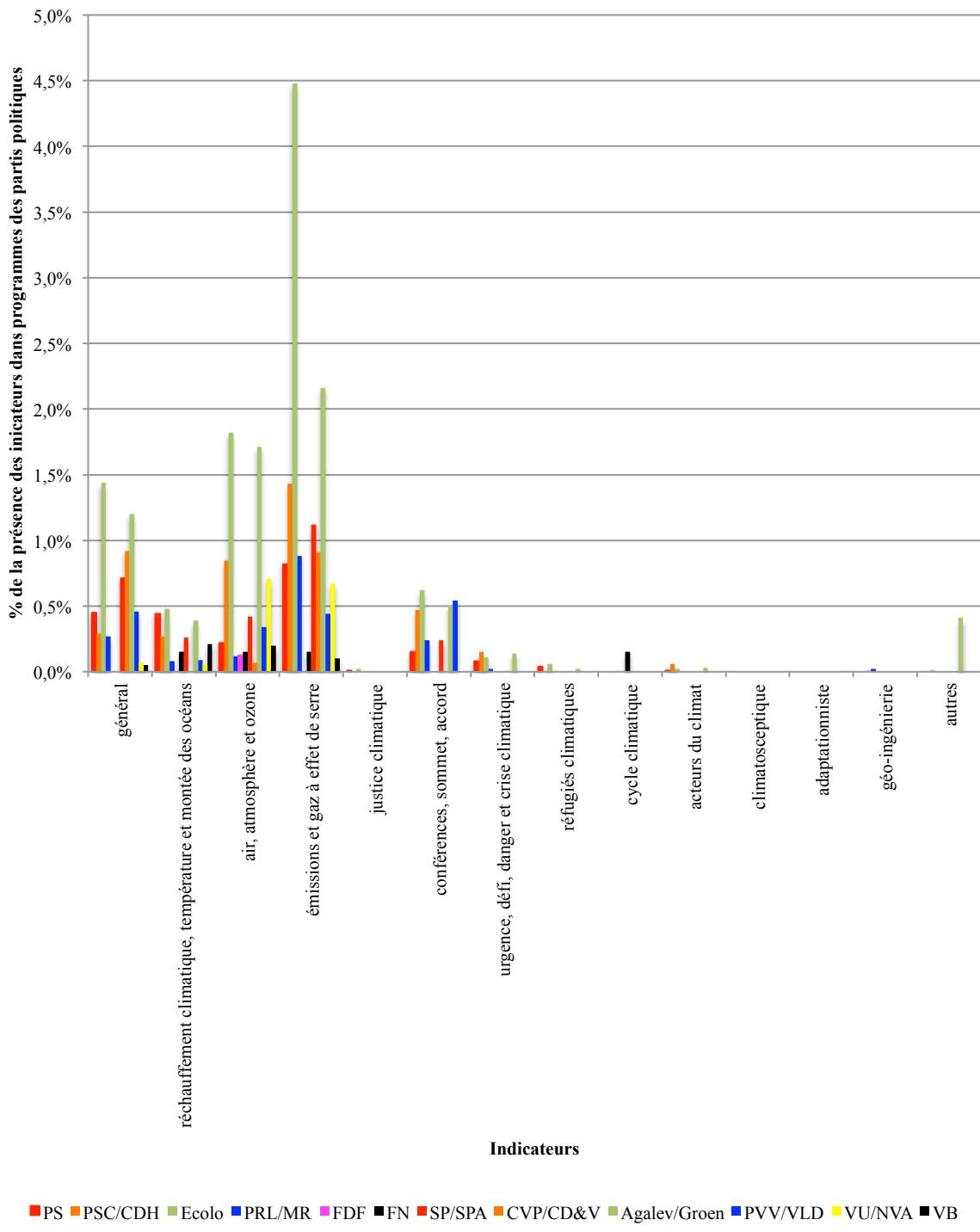
aujourd’hui, notamment, par exemple, suite au caractère irréversible de certains scénarios climatiques ;

- Catégorie « géo-ingénierie » : l’indicateur reprend à ce stade l’ensemble des techniques envisagées pour adapter la société ou lutter contre le changement climatique. Cela va du stockage du CO₂ à la transformation de l’eau en neige, à la banquise artificielle, au parasol spatial, etc. ;
- Catégorie « autres » : l’indicateur reprend ce qui n’a pu être classé ailleurs ou ce qui ne nous semble pas, de prime abord, comme un indicateur particulièrement éclairant. Ceci relève toutefois d’une méthode exploratoire, dans un premier temps, de notre corpus de textes politiques. Il se peut en effet que, dans un deuxième temps, certains éléments, mots, notions, expressions structurant cet indicateur en soient distingués pour en constituer un quinzième.

Tout d’abord, cinq indicateurs se détachent clairement de l’ensemble (Figure6a) : (1) émissions et GES, (2) général (changement climatique et politique climatique), (3) air, atmosphère et ozone, (4) réchauffement climatique et (5) les sommets, accords et conférences internationaux. Ensuite, à l’autre bout du continuum, sont totalement absents des attentions politiques sur le climat (1) les adaptationnistes (mais certainement pas « adaptation au changement climatique » que nous n’avons pu introduire ici à cause de risques de double sens) et (2) les climatosceptiques. Enfin, dans le « ventre mou » du débat climatique se retrouvent (1) les acteurs du climat, (2) les réfugiés climatiques, (3) la justice climatique, (4) l’urgence et les dangers climatiques, (5) le cycle climatique, (6) la géo-ingénierie et (7) autres.

Figure 6a : Sous-thématiques de l’attention politique au sein du débat politique sur le changement climatique.

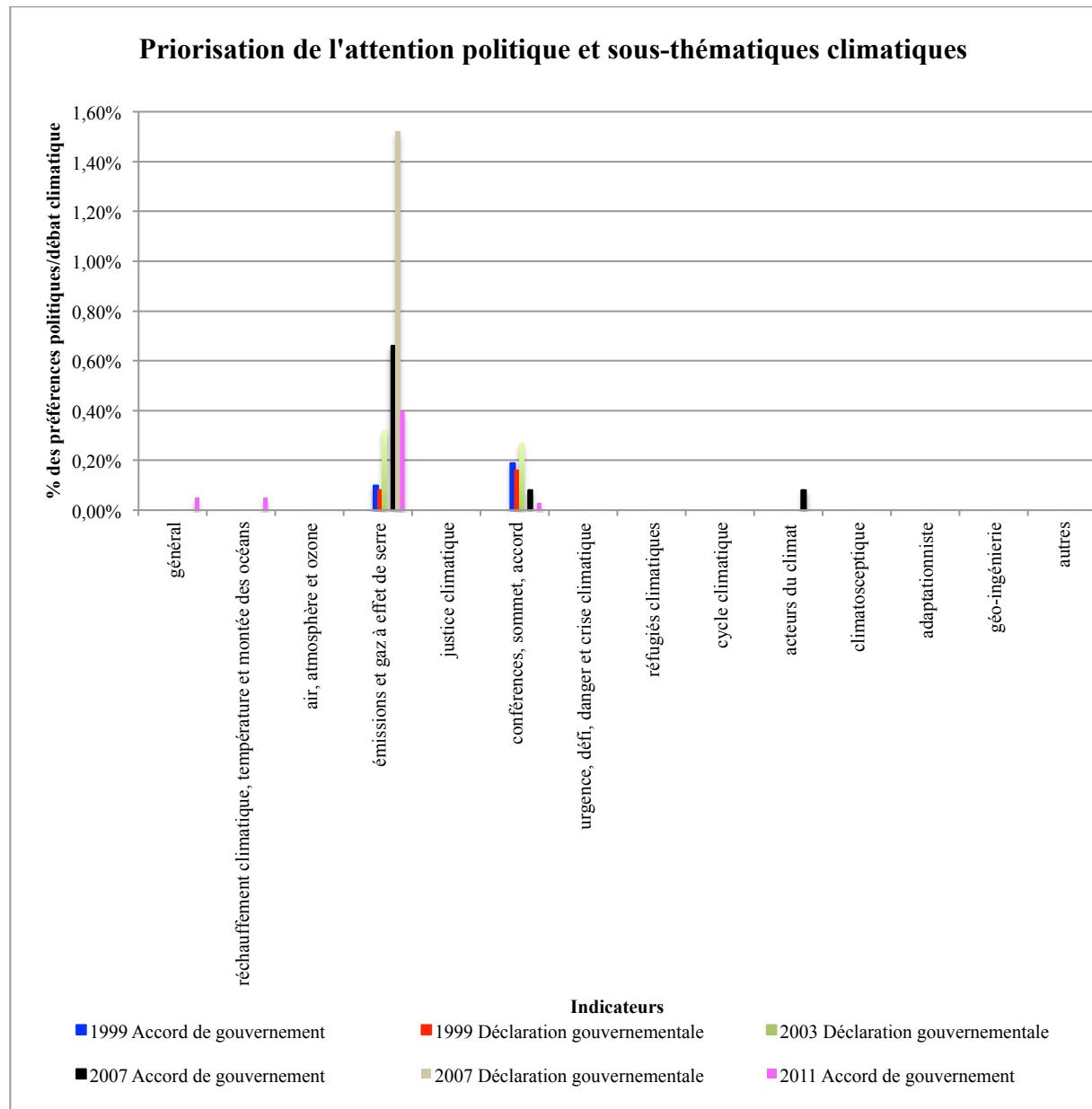
Sous-thématiques du débat climatique



La répartition des indicateurs du changement climatique se réduit considérablement lorsque nous nous penchons sur les étapes suivantes du processus de priorisation des attentions politiques sur le climat, autrement dit, lorsque nous passons de l'analyse des programmes électoraux des partis politiques vers les accords de gouvernement et puis, de ces mêmes accords aux déclarations gouvernementales.

Il ne reste, en effet, plus que cinq indicateurs identifiables au sein des accords et déclarations des gouvernements qui se succèdent depuis 1987 (Figure 6b) : (1) les émissions et GES, (2) les conférences, accords et sommets internationaux, (3) la catégorie générale sur la politique climatique et le changement climatique, (4) le réchauffement climatique et la température globale et, enfin, (5) les acteurs du climat (le GIEC, dans notre cas).

Figure 6b : Priorisation de l'attention politique : des accords de gouvernement aux déclarations gouvernementales.



Priorisation du débat climatique : sur quoi porte l'attention politique en fin de processus ?

Enfin, nous terminerons l'analyse du processus de priorisation par l'analyse des énoncés que nous relevons à la fin de ce processus de priorisation afin de les comparer avec les programmes des partis et de rebondir sur le contexte électoral et international afin d'en expliquer les fluctuations (Figure 7).

Nous voyons que les premières formulations de priorisation apparaissent en 1999 tant dans l'accord de gouvernement que dans la déclaration gouvernementale. C'est également l'année où la famille écologiste entre au gouvernement fédéral pour la première fois. On peut donc considérer que cette première priorisation est due, en partie, à son entrée au gouvernement – et ce, d'autant que nous avons montré l'impulsion que cette famille politique à jouer dans le débat politique sur le climat. L'énonciation du « changement climatique » au sein de la déclaration gouvernementale et de l'accord de gouvernement lie en effet « sortie du nucléaire » en Belgique et objectifs fixés à la conférence de Rio et dans le Protocole de Kyoto. Or, la famille écologiste parle dans ses programmes électoraux depuis 1987 de la « sortie du nucléaire ». On peut donc lui attribuer l'impulsion de cette priorisation politique et du lien entre débat nucléaire et changement climatique dès son programme de 1987 :

énoncé n° 103 (programme électoral, Ecolo, 1987) : « Il faut donc aller beaucoup plus loin, et notamment [...] 2) en matière énergétique : - adoption d'un plan, de démantèlement de l'industrie nucléaire permettant de sortir du nucléaire et de diminuer la pollution atmosphérique » ;

Une volonté politique similaire visant à limiter de plus en plus l'extension de l'utilisation de l'énergie nucléaire est également identifiée dans les programmes électoraux du CVP. Cependant, le lien entre changement climatique, pollution atmosphérique et sortie du nucléaire n'est pas ici clairement établi :

énoncé n° 869 (programme électoral, CVP, 1991) : « Het relatief belang van uit kernenergie in de totale elektriciteitsproductie moet niet verder worden verhoogd ; de christen-democraten zijn geen voorstander van de bouw van een achtste kerncentrale ».

Sachant que le gouvernement fédéral 1999-2003 se composait des familles libérale, socialiste et écologiste, nous devons nous pencher sur les programmes de ces acteurs politiques pour cette année électorale en particulier. Nous constatons que le débat sur la sortie progressive du nucléaire et de ses liens avec le changement climatique vient des familles politiques socialiste et écologiste :

énoncé n° 1186 (programme électoral, Agalev, 1999) : « [EUR , B , VL] 302 - Een uitstap uit de kernenergie realiseren » ;

énoncé n° 418 (programme électoral, SP, 1999) : « Maar afbouwen van uit kernenergie betekent voor de SP vooral concreet werk maken van alternatieven, van duurzame energie ».

Quant au processus de priorisation du débat climatique de 2007, il portera essentiellement sur les quotas de CO2 et les relations entre les entités fédérées et fédérales. Les débats et sous-thématiques climatiques montrent vraisemblablement qu'il importe de ne pas négliger l'importance du contexte temporel, national, international, etc. En effet, ces élections fédérales de 2007 se passent dans le prolongement de l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto le 16 février 2005. Les acteurs politiques (gouvernement formé des familles politiques socialiste et libérale) et l'accord de gouvernement reviennent donc largement sur les objectifs du Protocole et les accords européens en découlant :

énoncé n° 259 (accord de gouvernement, 2007) : « Dans le contexte du changement climatique et du réchauffement de la planète, le Gouvernement mènera une action visant à coordonner et à stimuler la réduction des émissions des gaz à effet de serre » ;

énoncé n° 260 (accord de gouvernement, 2007) : « Il poursuivra les efforts en vue d'atteindre les objectifs de réduction auxquels il s'est engagé en vertu du protocole de Kyoto » ;

énoncé n° 261 (accord de gouvernement, 2007) : « Il soutiendra activement l'objectif européen qui vise, d'ici 2020, à diminuer de 20% la consommation d'énergie, à réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre et à porter la part des énergies renouvelables à 20% ... » ;

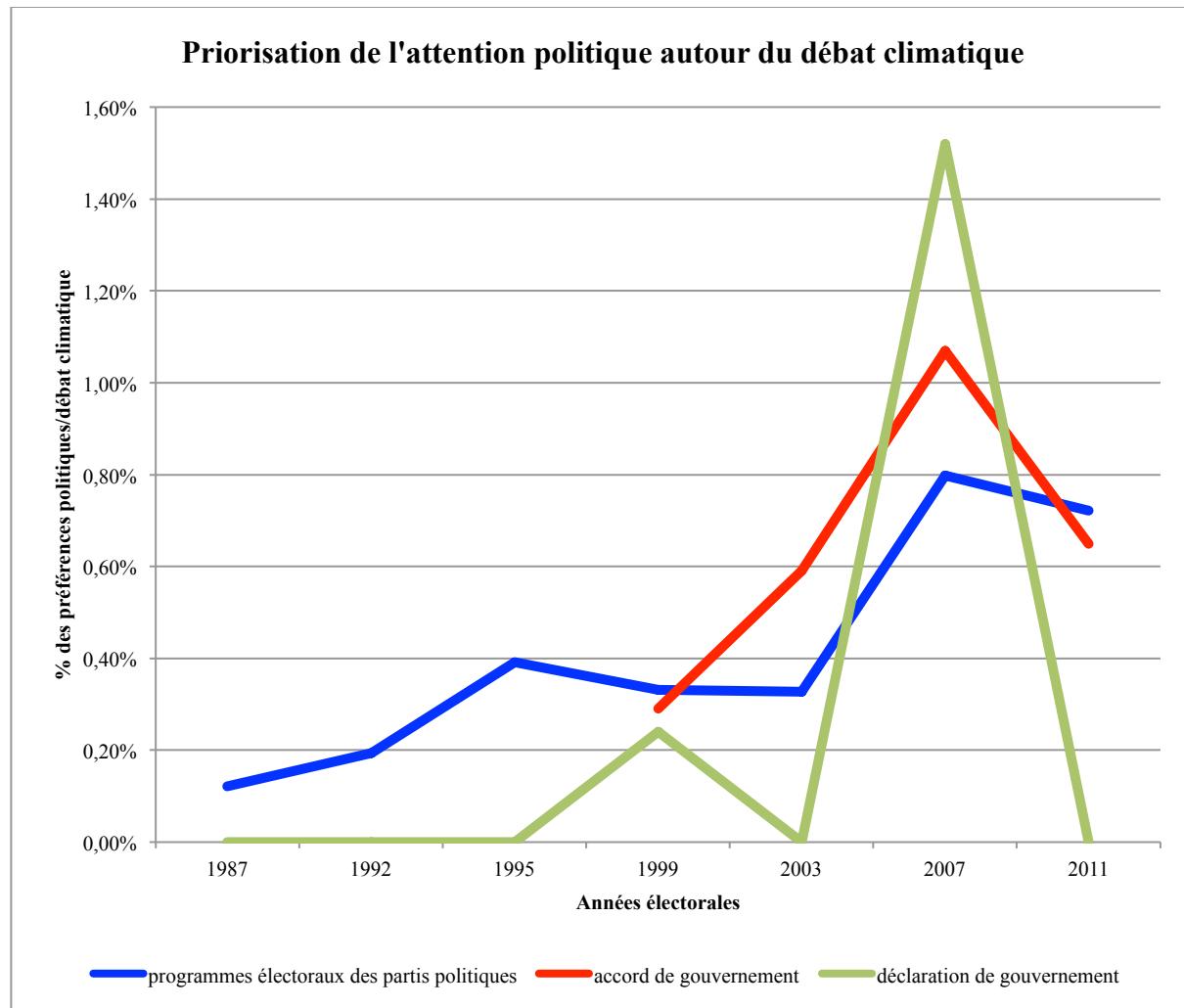
énoncé n° 262 (accord de gouvernement, 2007) : « Le Gouvernement entreprendra des démarches afin d'inciter les pays industrialisés à participer à un accord international sur le

climat de sorte notamment que l'engagement européen de réduction des gaz à effet de serre puisse être porté à 30% ... » ;

énoncé n° 265 (accord de gouvernement, 2007) : « Afin de respecter les objectifs de Kyoto et les obligations européennes et internationales notamment en matière d'énergies renouvelables et d'émissions de gaz à effets de serre, d'augmenter l'autosuffisance de notre pays et d'assurer la sécurité d'approvisionnement énergétique et des prix structurellement abordables, le Gouvernement mettra en place, avant la fin juin 2008, un groupe d'experts nationaux et internationaux, entre autres du GIEC, chargé d'étudier quel devra être le mixte énergétique idéal de la Belgique à moyen et long terme » ;

énoncé n° 291 (accord de gouvernement, 2007) : « Une mobilité autre, plus durable, peut et doit contribuer largement à réduire l'émission de gaz à effet de serre ».

Figure 7 : Processus de priorisation : des programmes électoraux aux déclarations gouvernementales.



Conclusion et discussion sur l'étude des changements politiques

Discussion orale (voir version finale de l'article et chapitres de thèse pour la version écrite complète et détaillée de cette discussion sur l'étude des changements en sciences politiques).

Synthèse générale sur l'évolution du débat climatique en Belgique

Pour conclure, il y a, globalement, un découpage du débat politique belge sur le climat en quatre périodes :

- **Une première période** s'étale de la fin des années 1980 à la fin des années 1999 et est marquée par une prise de conscience de l'enjeu politique (essentiellement, autour du Sommet de Rio), mais marquée également par une absence de priorités politiques.
- **Une deuxième période** allant du début des années 2000 à 2005-2008 – notons que les périodes peuvent se chevaucher, certains temps de transition sont identifiables puisque nous analysons des arguments – voit la mise en priorité politique de l'enjeu climatique. Kyoto a ainsi joué un rôle important dans cette nouvelle vision.
- **Une troisième période** politique allant de la deuxième moitié des années 2000 au début des années 2010, cette période se dessine autour de la prise en compte d'un potentiel caractère irréversible de changement climatique (c'est le débat sur l'augmentation de la température, par exemple). Un discours sur l'adaptation de la société à l'agenda climatique se développe alors rapidement.
- Enfin, une **quatrième période**, la période actuelle, entamée déjà après l'échec de Copenhague fin 2009 et des sommets internationaux suivants, où l'on voit une mise en tension au sein des discours politiques belges de l'agenda climatique, d'une part, et, d'autre part, du développement et de l'orientation que les acteurs politiques souhaitent donner à la société de demain.